

Compte-rendu de la réunion plénière du conseil de quartier

République / Saint-Ambroise

jeudi 09 avril 2015

Ordre du jour de la séance :

1. Point sur la refonte du plan de propreté de votre quartier
2. Expression des habitants : vos questions sur le fonctionnement du conseil de quartier
3. Espace Truillot et trame verte : point sur les activités et débats des groupes d'habitants
4. Débat et vote de vœux :
 - ✎ Sur la Bagagerie et l'accueil de jour
 - ✎ Vie du quartier suite aux attentats du 7 janvier
 - ✎ Le budget du conseil de quartier
 - ✎ Proposition de dépenses

1/ Point sur la refonte des plans de propreté

La présentation diffusée est jointe en annexe du compte-rendu

Contexte et description de la démarche

Luc Lebon, adjoint au Maire du 11^e arrondissement en charge de la propreté rappelle que les anciens plans de propreté avaient été présentés en janvier 2011 en conseil d'arrondissement. En décembre 2014, la mairie du 11^e arrondissement a souhaité procéder à leur révision en concertation avec les habitants, notamment avec les commissions « propreté et cadre de vie » des conseils de quartier.

Une 1^{ere} réunion publique en décembre a permis de poser les enjeux et présenter les missions de la Direction de la Propreté et de l'Environnement (DPE). Plusieurs rencontres ont été organisées par la suite avec les conseils de quartier et des habitants volontaires lors de visites des ateliers de propreté, de marches exploratoires puis de réunions de travail.

Objectifs du plan de propreté : les plans de propreté correspondent au déploiement des moyens de la division de la propreté quartier par quartier.

- En termes de fréquences de lavage et balayage, rue par rue.
- En termes d'actions de prévention et de lutte contre les incivilités, et de réduction des déchets.
- ➔ Il s'agissait de croiser les points de vue des services de propreté avec ceux des habitants et définir collectivement de nouveaux objectifs à atteindre.

Moyens de la division de la propreté

Ne sont présentés ici que les moyens dont dispose la DPE qui dispose de moyens apportés par des prestataires extérieurs (collecte de corbeilles de rue, gestion des bacs...) Cela représente :

- 300 agents dont 250 éboueurs.
- 7 petites laveuses
- 5 petites aspiratrices,
- Dizaine de véhicules de collecte.
- Soixantaine de services de lavage

Synthèse du travail avec les conseils de quartier

Les conseillers ont travaillé sur une série de cartes qui permettaient de visualiser :

- Les « points noirs » de propreté : objets encombrants, graffitis, urines, déjections canines et mégots. Cette cartographie permet de cibler les points de collecte d'encombrants régulièrement déposés, de tracer les itinéraires de lavage à l'eau chaude, d'affiner la carte des « rues à chien », enfin, de cibler les lieux nécessitant la pose de corbeilles de rue.
 - Les souhaits d'objectifs de fréquence de balayage et de lavage : Les cartes intègrent différentes données comme les itinéraires de lavage, les conditions climatiques qui impactent le travail des agents. Le tout est traduit en fréquence moyenne hebdomadaire. A noter que les moyens ne sont pas les mêmes selon les types d'opération : par exemple, pour le balayage on raisonne en cantons tandis que pour le lavage on raisonne en itinéraire.
- Le travail sur ces cartes permet de visualiser les évolutions à apporter aux objectifs et servira à constituer la feuille de route des 5 prochaines années.

Calendrier

- Mise en œuvre des nouveaux objectifs de balayage avant l'été 2015
- Mars-Avril 2015 : Élaboration des nouveaux itinéraires puis mise en test et ajustements des plans de lavage pour une validation définitive en mai/juin 2015.
- Présentation du plan de propreté 2015 : en réunions plénières des conseils de quartier d'avril puis en juin en conseil d'arrondissement
- En parallèle d'avril à décembre seront mises en œuvre de diverses actions de communication et de prévention.

Exemples d'actions de communication

En complément de ces actions de nettoyage, la division organise des opérations de sensibilisation ponctuelles.

- Les **Opérations Concertées de Nettoyement Approfondis (OCNA)**. Il s'agit d'une concentration de moyens sur un quartier qui comprend des actions de sensibilisation, de communication et de verbalisations. Cette opération a été rebaptisée « j'aime mon quartier propre ». La 1^{ère} action de ce type aura lieu dans le quartier de République / Saint-Ambroise les 10 et 11 juin sur le secteur de la rue du Grand Prieuré.
- **Intensification de campagnes de sensibilisation dans les écoles** et communication de rue (affichages ponctuels près de points noirs).
- Une **campagne plus institutionnelle** au niveau parisien va se poursuivre. S'y ajoutent des distributions de courriers et d'affiches auprès des commerçants.
- Poursuite des **verbalisations** en fonction des quartiers et problématiques rencontrées. Par exemple, on ne verbalise pas aux mêmes heures les déjections canines que les dépôts d'encombrants.

Echange entre les habitants et Stéphane Lebronec, chef de la division 11 :

- Présence récurrente d'encombrants dans la rue Pihet
 - > Le problème persiste malgré les multiples interventions des agents. Des inspections seront programmées.
 - Dans la rue Pelée, le lavage au jet est fait avant le balayage, repoussant les déchets vers les murs gênant ainsi l'ouverture des parkings.
 - > Les agents ont pour consigne de pousser les déchets vers la chaussée pour enlèvement par une aspiratrice. Un rappel sera fait aux agents en charge de ce secteur.
 - Des remarques sont faites sur l'importance de sensibiliser le grand public et les commerçants, les cafés notamment, afin de prévenir les incivilités (dépôts sauvages d'ordures, mégots).
 - > La DPE mène une campagne permanente de sensibilisation auprès des commerçants, de certains lycées. Un courrier du Maire est régulièrement envoyé qui rappelle les problématiques.
 - La collecte des ordures ménagères le dimanche est source de nombreuses nuisances pour les riverains. Cette collecte est-elle vraiment nécessaire ?
 - > Des réflexions sont à mener sur la collecte du dimanche. Il faut toutefois noter qu'elle est utile pour certains immeubles.
 - Quand et comment sont nettoyés les pieds d'arbre ?
 - > L'herbe au pied des arbres et des murs est traitée par les agents de propreté au moyen d'une raclette mais cette tâche ne constitue pas leur activité principale.
 - Le nourrissage des pigeons entraîne de fortes dégradations de l'espace public.
 - >Le nourrissage des pigeons donne lieu à des verbalisations mais le montant des amendes n'est pas assez dissuasif.
 - Une habitante signale l'occupation des bordures des espaces végétalisés dans le prolongement de la rue Nicolas Appert, les dégradations qui en découlent et suggère l'installation de cornières pour palier à ce problème.
- Louis Aumont critique la démarche de concertation mise en place par la mairie et considère que les remarques des habitants n'ont pas été entendues sur certains points tels que le nettoyage quotidien devant les écoles. Par ailleurs, les moyens mis en place ne sont pas assez concentrés sur les causes des problèmes de propreté
- > La DPE a une obligation légale d'entretenir quotidiennement les rues devant les écoles.
- Un appel à candidature pour la commission « propreté » est lancé.

2/ Expression des habitants : vos questions sur le fonctionnement du conseil de quartier

Les habitants sont invités à partager leur vision du conseil de quartier.

- Où pouvons-nous nous informer sur le conseil de quartier ?
- > Les personnes sont invitées à laisser leurs coordonnées à l'entrée de la salle et à contacter la Cellule des conseils de quartier au 01 53 27 12 80 ou au 01 53 27 11 05

Democratilocale11@paris.fr

Remarques d'un habitant :

- Il n'y a pas assez de conseils de quartier par rapport à la taille de l'arrondissement.
- Les commissions fonctionnaient par le passé par un recueil des actions à mener avec un retour sur l'avancement de ses actions à la réunion suivante.
- Les conseils de quartier ont peu d'autonomie au sein de la Ville de Paris.

Patrick Bloche, Conseiller de Paris, Conseiller délégué à l'urbanisme, élu référent du conseil de quartier RSA

> Le fonctionnement a effectivement changé : l'animation revient aux habitants animateurs et non plus aux élus. Il leur revient également de proposer un ordre du jour.

> La mairie de Paris est une seule collectivité territoriale de plein exercice contrairement aux Mairies d'arrondissement. De ce fait, si les mairies d'arrondissements donne leur avis, le pouvoir décisionnaire revient à la mairie de Paris.

Présentation des commissions existantes et de leurs référents auprès du groupe d'animation :

- Animation/Culture/Vie associative
- Famille /Solidarité/Logement
- Espace Truillot
- Trame verte
- Cadre de vie/Propreté/Sécurité
- Urbanisme/Déplacements/Environnement

Un appel à candidature est lancé

3/ Espace Truillot et trame verte : point sur les activités et débats des groupes d'habitants

Le conseil de quartier République / Saint-Ambroise a mené depuis le mois d'avril 2014 de travaux de réflexion avec des habitants des trois secteurs cités dessous. Ils les ont invités à se projeter sur les évolutions du quartier qu'impulsera l'ouverture du jardin Truillot ainsi que sur les contours d'une trame verte qui irait de Beaumarchais à Gardette et de Truillot à Marcès. Ce travail s'est fait avec des membres du conseil de quartier Bastille / Popincourt, l'association Agir Solidairement pour le Quartier Popincourt (ASQP) et l'association Carré Truillot.

Trois secteurs ont été définis :

- Groupe Baudin / Pelée
- Groupe Voltaire / Saint Ambroise
- Groupe Richard Lenoir / rue Moufle

Présentation des synthèses des groupes d'habitants sur les abords du jardins (cf annexe)et compte rendu du dernier comité de suivi local.

Il est précisé que les documents ont été adressés à la mairie.

Discussion avec la salle :

Des participants saluent le travail mené. Des questions sur la suite à apporter sont posées.

Un participant souligne l'importance de s'inspirer de ce qui a été fait dans d'autres arrondissement.

> François VAUGLIN salue le travail des habitants.

Celui-ci renvoie aux différents niveaux de concertation. le jardin Truillot , projet de longue haleine est en cours. Un certain nombre d'étapes devant être franchies. Cela peut prendre plusieurs années. Il est donc

important de préciser où en est la démarche pour pouvoir avancer.

Le 10 février dernier, le comité de suivi local, qui réunit tous les acteurs concernés, a permis d'arrêter le cahier des charges qui a été adressé à la Direction des espaces verts (DEVE), outil qui permettra à la paysagiste de travailler de manière à pouvoir proposer plusieurs options du jardin.

Patrick Bloche :

Les remarques des habitants ont été prises en compte par le comité de suivi local. Il en ressort un cadre précis qui permet à la paysagiste de travailler, mais il n'a évidemment pas été possible de retenir toutes les propositions.

Florent Hubert, élu chargé de l'espace public et référent du conseil de quartier Bastille Popincourt :

Le travail réalisé pendant les ateliers a été considérable et mérite d'être salué. Le document qui en résulte a été transmis aux services techniques pour analyse. Eu égard aux contraintes budgétaires, seule une partie des propositions pourra être réalisée. D'autres propositions pourront être financées dans le cadre du budget participatif.

Point sur certaines propositions :

- ⇒ Deux roues : Les services étudient les différents dispositifs qui permettraient aux poussettes et aux fauteuils roulants de passer tout en empêchant la circulation des deux roues.
- ⇒ La sécurisation des traversées piétonnes Richard Lenoir: Une partie d'entre elles autour du métro et des deux côtés du terreplein central seront réalisées dans le courant de l'année.
- ⇒ Zone devant l'école Saint Sébastien : le réaménagement sera réalisé en 2016
- ⇒ Voltaire/Saint-Ambroise/Gardette : Le réaménagement devra se faire en lien avec le réaménagement du boulevard Voltaire.
- ⇒ Impasse Truillot : Un travail peut être mené pour apaiser la circulation (camions entrant dans l'impasse) en retraitant l'oreille (bord du trottoir).
- ⇒ Général Renault/Square Gardette: un espace où la priorité serait donnée aux piétons.
- ⇒ Richard Lenoir/Moufle/Popincourt: sur la sécurité des traversées piétonnes, une partie sera réalisée cette année, l'autre partie l'année suivante. L'implantation d'une Sanisette Decaux supplémentaire à proximité du jardin est souhaitée par la Mairie mais dépend des marchés de la Ville de Paris

Pierre Japhet, Adjoint au Maire chargé des Transports et des Déplacements, Référent du conseil de quartier Nation Alexandre Dumas souhaite que des réunions de travail thématiques aient lieu afin de définir une méthode et un calendrier de travail.

-Daniel Chichereau rappelle que le vœu porté par les habitants en 2012 demandait une démarche cohérente incluant les habitants, les élus et les services techniques et déplore qu'il n'y ait pas eu réellement de réunions de concertation mais plutôt des réunions d'information. Les conseillers de quartier vont donc demander officiellement audience au Maire pour travailler sur le dossier, avec les services techniques. C'est la méthode de concertation qui est demandée.

-Louis Aumont souhaite pouvoir disposer de la maquette du jardin Truillot des services de la Ville et pouvoir y ajouter des éléments de la trame verte, les deux projets étant indissociables.

Intervention d'un habitant relative au jardin Truillot :

Il faudrait que les élus indiquent aux Conseillers de quartier le calendrier des opérations.

François Vauglin:

Le calendrier a été annoncé à de nombreuses reprises et n'a pas changé. La livraison est prévue pour 2018. A partir de 2017, on aura des activités éphémères. Le travail de concertation, c'est aussi des courriers et des questionnaires aux habitants de tous les quartiers. Tout cela prend du temps. Tous les éléments de compte-rendu, dont le cahier des charges sont en ligne.

4/ Débat et vote de vœux :

☞ Vœux relatif au soutien du projet d'extension de la Bagagerie et l'accueil de jour

Le texte du vœu est joint en annexe du présent compte-rendu.

La commission propose au conseil de quartier d'apporter son soutien au projet d'extension de la Bagagerie de l'association Onze Mille Potes. Ce projet permettra d'améliorer le local en termes d'accueil des utilisateurs et de nombre de casiers. Un appel à bénévole est également lancé.

Les difficultés principales sont l'exiguïté des locaux, l'absence de séparation entre les casiers et les douches et l'absence d'un accès autonome aux locaux. La disposition du lieu constitue une question urgente. Les pistes explorées sont le déménagement de la Bagagerie ou bien son réaménagement.

Michel Bilis précise que le conseil de Paris a adopté un vœu visant à créant l'accueil de jour au 142 rue Oberkampf. Ce réaménagement impose une révision complète de la structure, dont l'accès au 2 e étage des locaux.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

☞ Vœux relatif à la répartition des budgets au prorata du nombre d'habitants.

François Vauglin précise qu'il s'agit d'argent public, que le budget des conseils de quartier n'étant pas de sa compétence, seul le conseil de Paris pourrait se prononcer.

Le vœu est adopté à l'unanimité

☞ Vie du quartier suite aux attentats du 7 janvier

Espace Baudin-Pelée ou sculpture légère au 55 bd Richard Lenoir pour commémorer les attentats.

François Vauglin: souhaits contradictoires ont été exprimés. Certaines personnes ont souhaité garder trace des événements, d'autres faire table rase. Il faut composer avec cette contradiction. Une plaque est une bonne option. Le Conseil d'arrondissement et le Conseil de Paris ont tous deux adopté un vœu demandant qu'un geste mémoriel soit adopté. Des plaques commémoratives seront apposées sur les lieux des différents drames.

Anne Hidalgo souhaite un lieu fédérateur pour l'ensemble des victimes quelque part à Paris.

☞ Proposition de dépenses sur le budget d'investissement du conseil de quartier

- Contribution à l'achat d'une photocopieuse pour les conseils de quartier : 900 euros
- Achat d'un barnum : 1000€
- Achat d'armoires pour la bagagerie de la rue Oberkampf : 700 euros
-

Ces propositions de dépenses sont adoptées à l'unanimité



REFONTE DES PLANS DE PROPRETÉ 2015



LA
CONCERTATION

Conseil de Quartier- République / Saint Ambroise
Jeudi 9 avril 2015



Le plan de propreté : Définition

C'est l'établissement conjoint d'un plan d'action définissant en cohérence avec les moyens humains et matériels disponibles :

- Les fréquences et les modalités de nettoyage des rues de l'arrondissement,
- Les thématiques des actions de sensibilisation,
- Les thématiques prioritaires de verbalisation,
- La planification d'un programme de résorption des points noirs,





Le plan de propreté : Moyens

Moyens humains

- Environ 300 personnes dont 255 Personnels éboueurs (6 femmes)

Moyens matériels

- 7 petites laveuses et 5 petites aspiratrices (dont 2 électriques)
- 10 véhicules de collectes d'objets encombrant de type jumper ou porteur
- Environs 60 services par semaine de véhicules de nettoyage de type poids lourd.



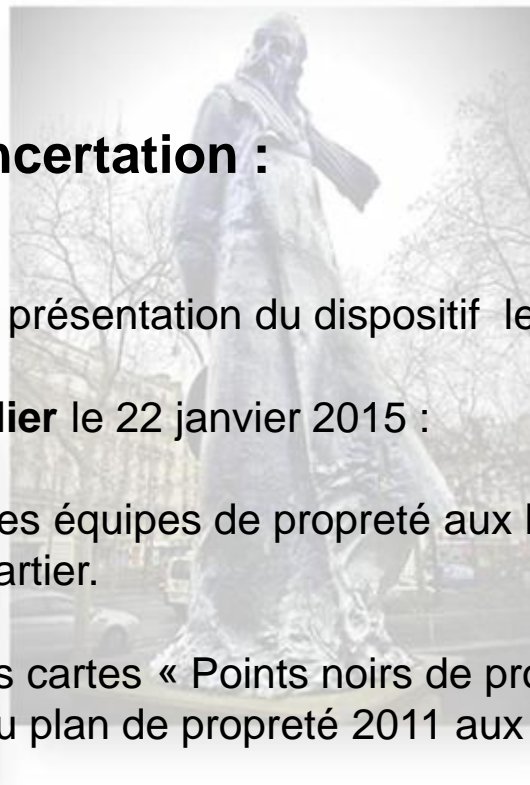
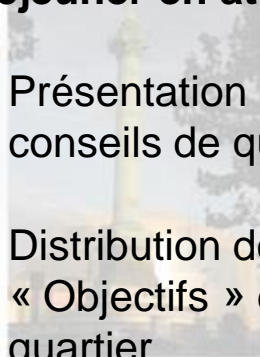
Les horaires

- Équipes matins : 6 H 00 – 13 H 30
- Équipes après-midi : 12 H 30 – 20 H 00



Méthodologie de la concertation :

- **Réunion publique** de présentation du dispositif le 16 décembre 2014
- **Petit déjeuner en atelier** le 22 janvier 2015 :
 - Présentation des équipes de propreté aux habitants et représentants des conseils de quartier.
 - Distribution des cartes « Points noirs de propreté » et des cartes « Objectifs » du plan de propreté 2011 aux représentants des conseils de quartier.
 - Visite de terrain avec les équipes.



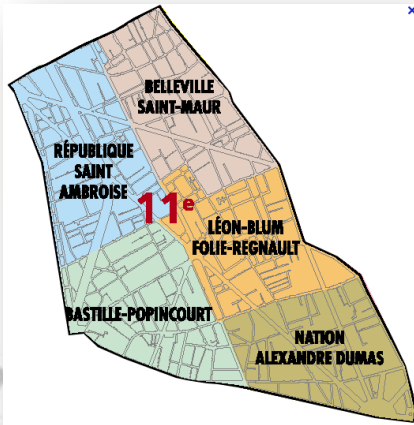


Méthodologie de la concertation (suite) :

- **Travail autonome** et parallèle des conseils de quartier, des services techniques et de la mairie locale sur l'actualisation ;
 - des cartes « points noirs » de propreté
 - des souhaits d'objectifs de fréquence de balayage
 - des souhaits d'objectifs de fréquence de lavage
- **Réunion d'échange et de travail** sur les propositions d'évolutions des conseils de quartier, des services techniques et de la mairie du 11^e (11 février 2015) .
- Synthèse des discussions et élaboration du plan de propreté 2015



Ces réunions ont permis un échange sur 3 thématiques :



I. Cartographie points noirs



II. Fréquences de balayage



III. Fréquences de lavage

Objectif

Élaboration commune de l'évolution du plan de propreté 2011 en plan de propreté 2015



Cartographie points noirs



Établissement d'un diagnostic commun avec la population sur les points noirs de propreté recensés sur l'arrondissement.



Résorption de 2 points noirs par an par quartier

- Points Dépôts Vrac OM
- Points Noirs Dépôts Vrac OM proposés



- Points Dépôts Objets Encombrants (OE)
- Points Noirs Dépôts OE proposés



Définition des objectifs de fréquences de balayage et de lavage des voies

Établissement avec la population d'un nouvel objectif de fréquences hebdomadaires à atteindre pour les prestations de balayage et de lavage.

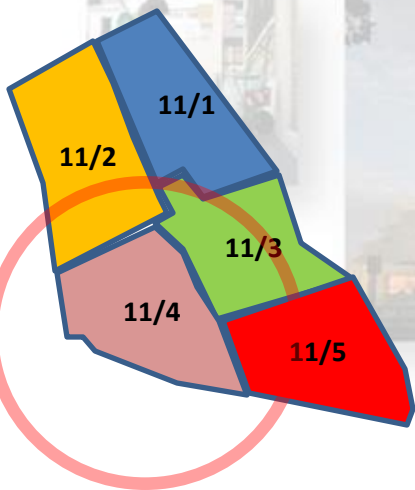
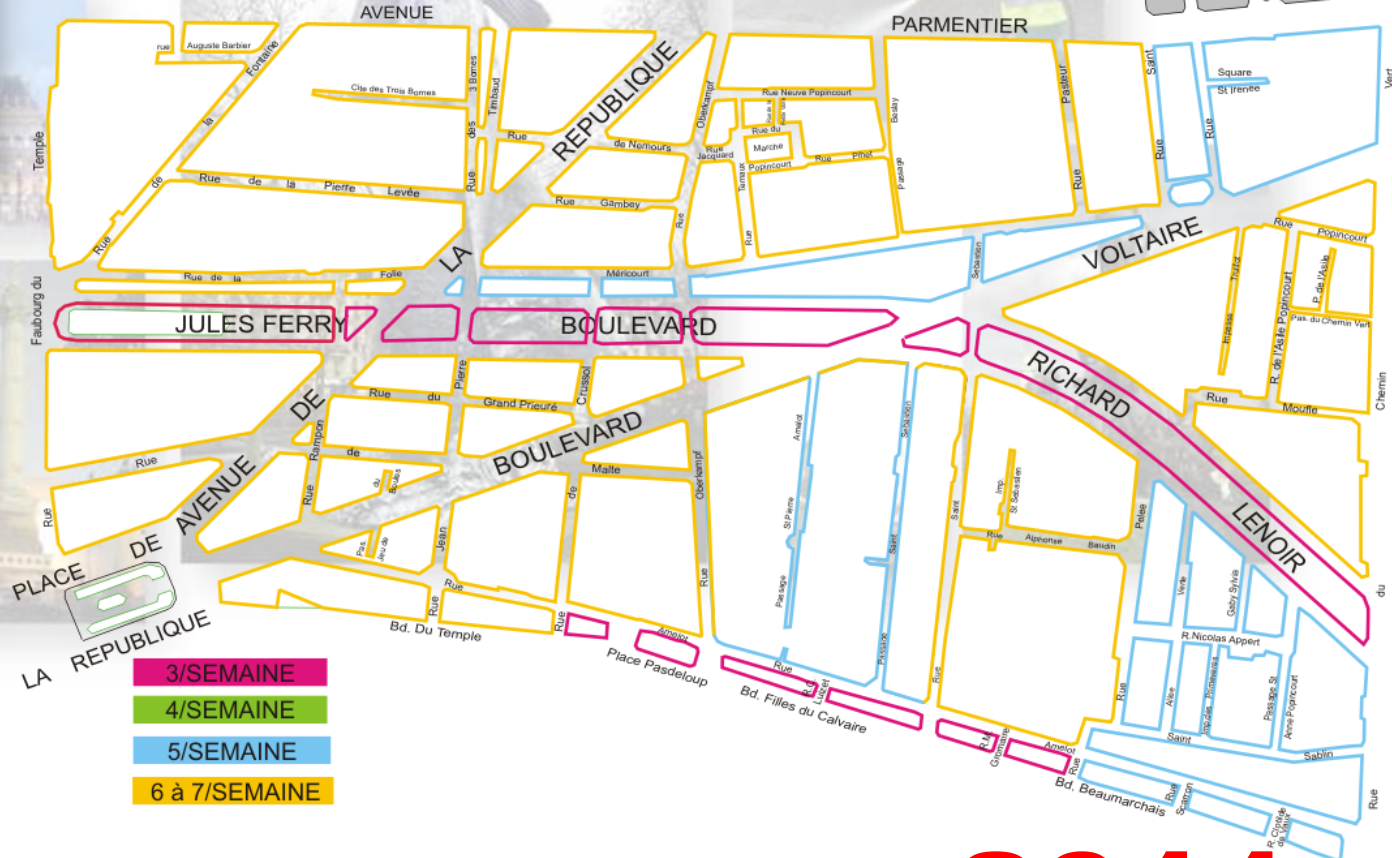
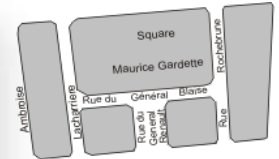
Ce nouvel objectif fixé atelier par atelier est basé sur :

- Les objectifs de fréquences hebdomadaires du plan de propreté 2011
- Les résultats de balayage et de lavage hebdomadaires moyens 2014
- Les résultats de balayage et de lavage hebdomadaires moyens établis sur les 4 dernières années
- Les moyens humains et matériels du service de propreté
- Les contributions et échanges avec les commissions propreté des conseils de quartier et les habitants.



Objectif de balayage des voies

ATELIER République / St Ambroise - 11/2
 -- Objectif Fréquence de BALAYAGE --
 Plan de Propreté 2011

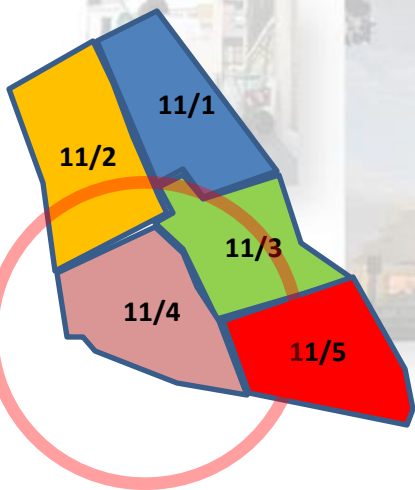
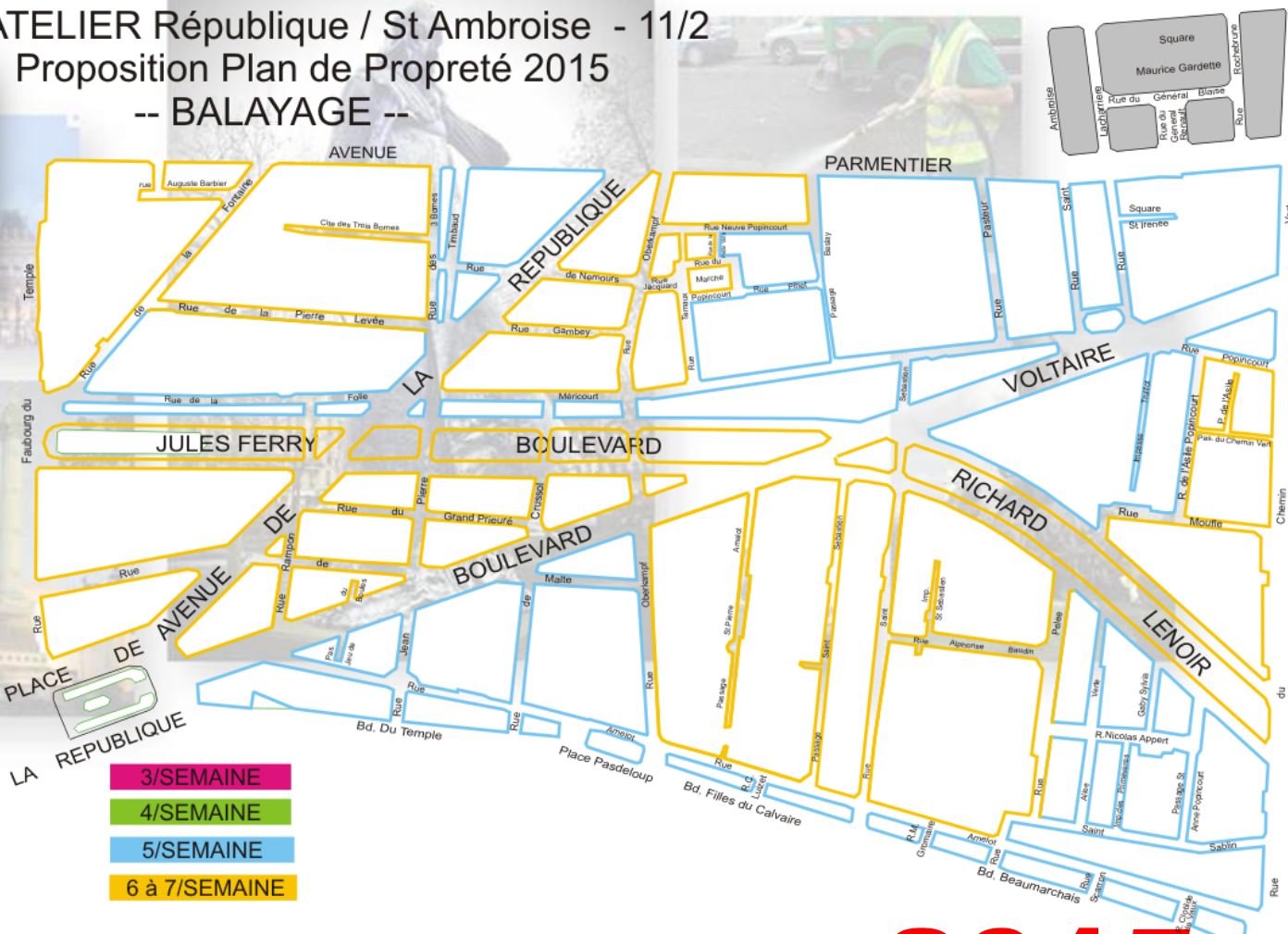


2011



Objectif de balayage des voies

ATELIER République / St Ambroise - 11/2
Proposition Plan de Propreté 2015
-- BALAYAGE --



2015

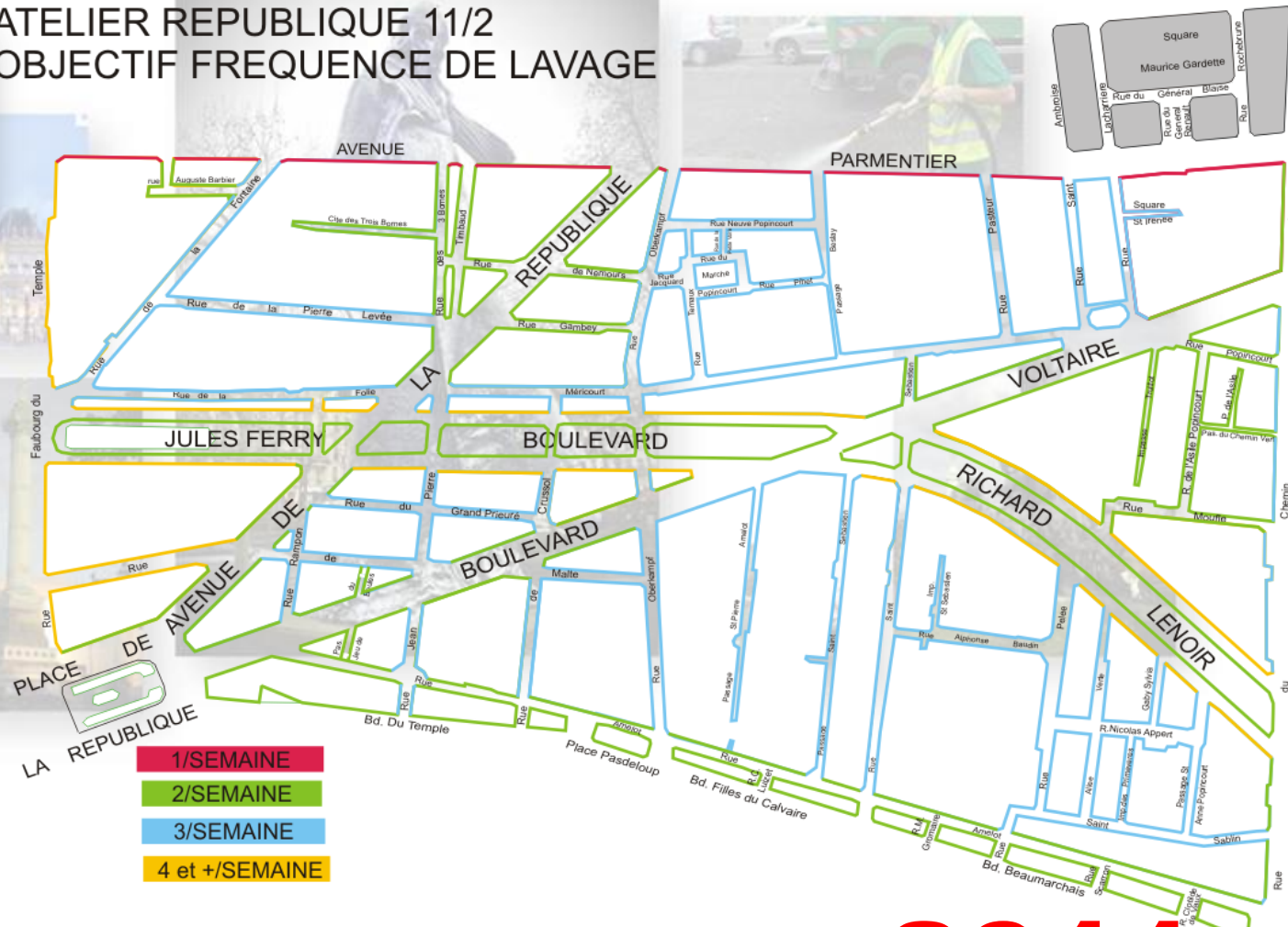
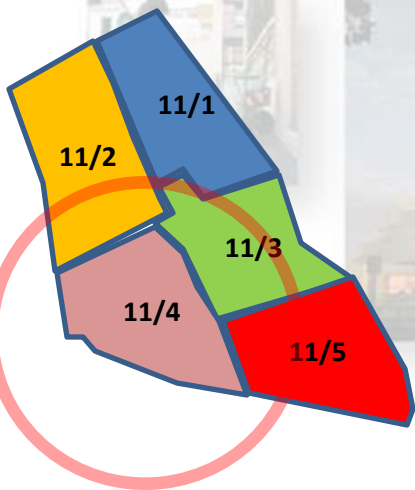


Définition des objectifs de fréquences hebdomadaires :

Objectif de lavage des voies



ATELIER REPUBLIQUE 11/2
OBJECTIF FREQUENCE DE LAVAGE



- 1/SEMAINE
- 2/SEMAINE
- 3/SEMAINE
- 4 et +/SEMAINE

2011

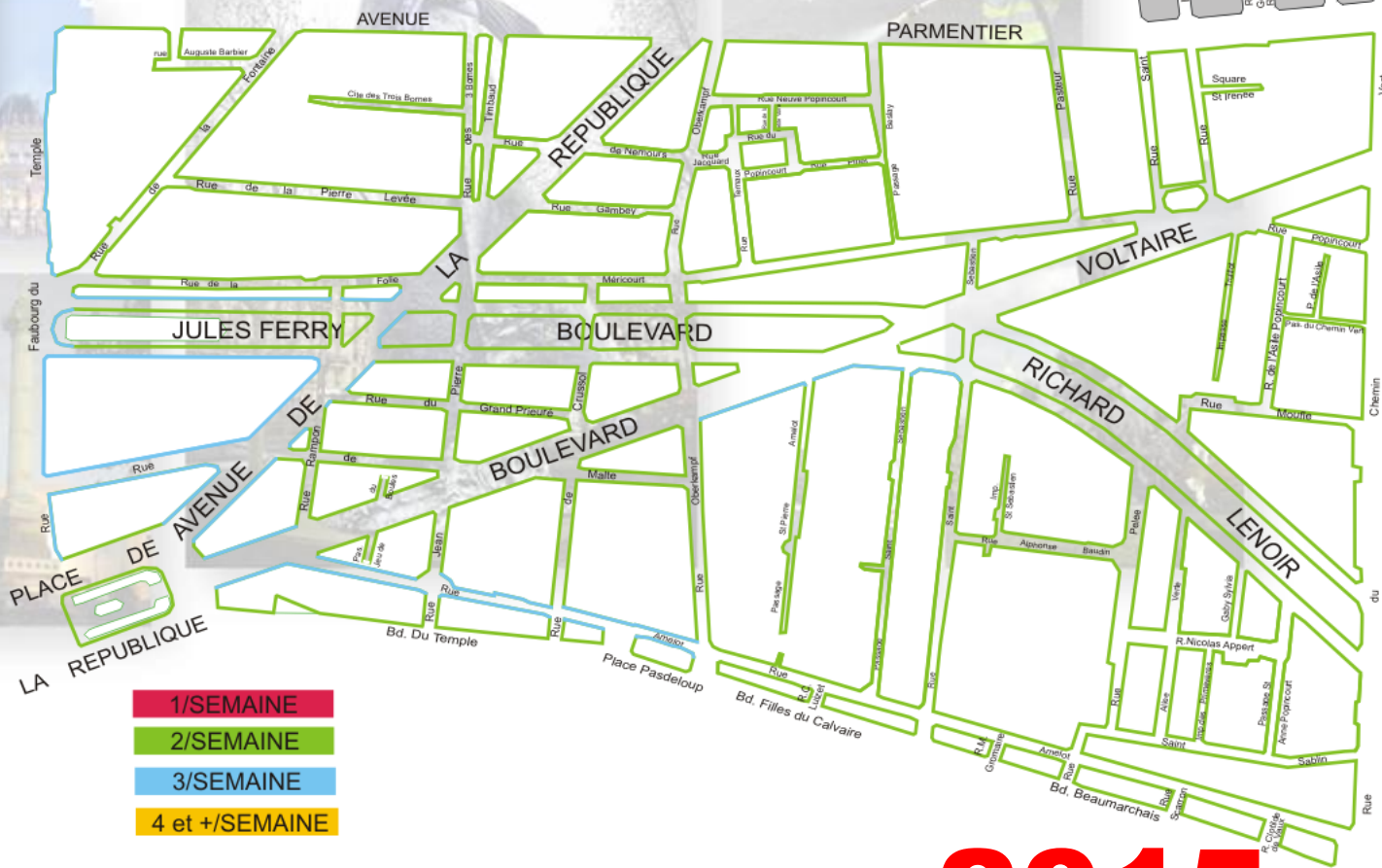
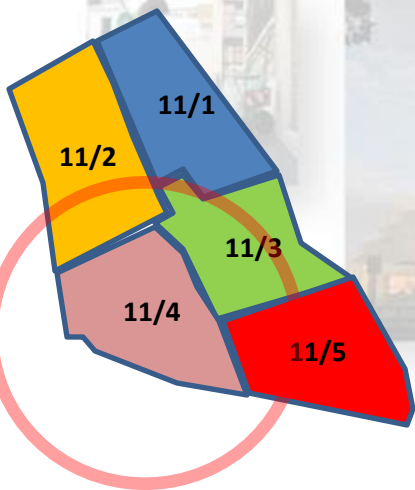


Définition des objectifs de fréquences hebdomadaires :

Objectif de lavage des voies



ATELIER REPUBLIQUE 11/2
Proposition Plan de Propreté 2015
-- LAVAGE --



2015



Planning prévisionnel de la mise en œuvre du plan de propreté :

Balayage :

- Mise en œuvre des nouveaux objectifs avant l'été 2015

Lavage :

- Mars 2015 : Élaboration des nouveaux itinéraires de lavage
- **Avril 2015 : Mise en test et ajustement des plans de lavage**
- Mai/juin 2015 : Validation définitive des nouveaux itinéraires de lavage

Plan de propreté 2015 :

- **Avril 2015 : Présentation en réunions plénières des conseils de quartier.**
- Juin 2015 : Présentation en conseil d'arrondissement

Prévention et communication :

- **Avril à décembre 2015 : Mise en œuvre de diverses actions de communication et de prévention**

Prévention / Sensibilisation/ Communication

Opérations Propreté :

Augmentation du nombre d'opérations de propreté sur l'arrondissement à 10 par an : 2 par conseil de quartier



Opérations de communication scolaire :



Communication de rue et actions de verbalisations ciblées :





Merci de votre écoute



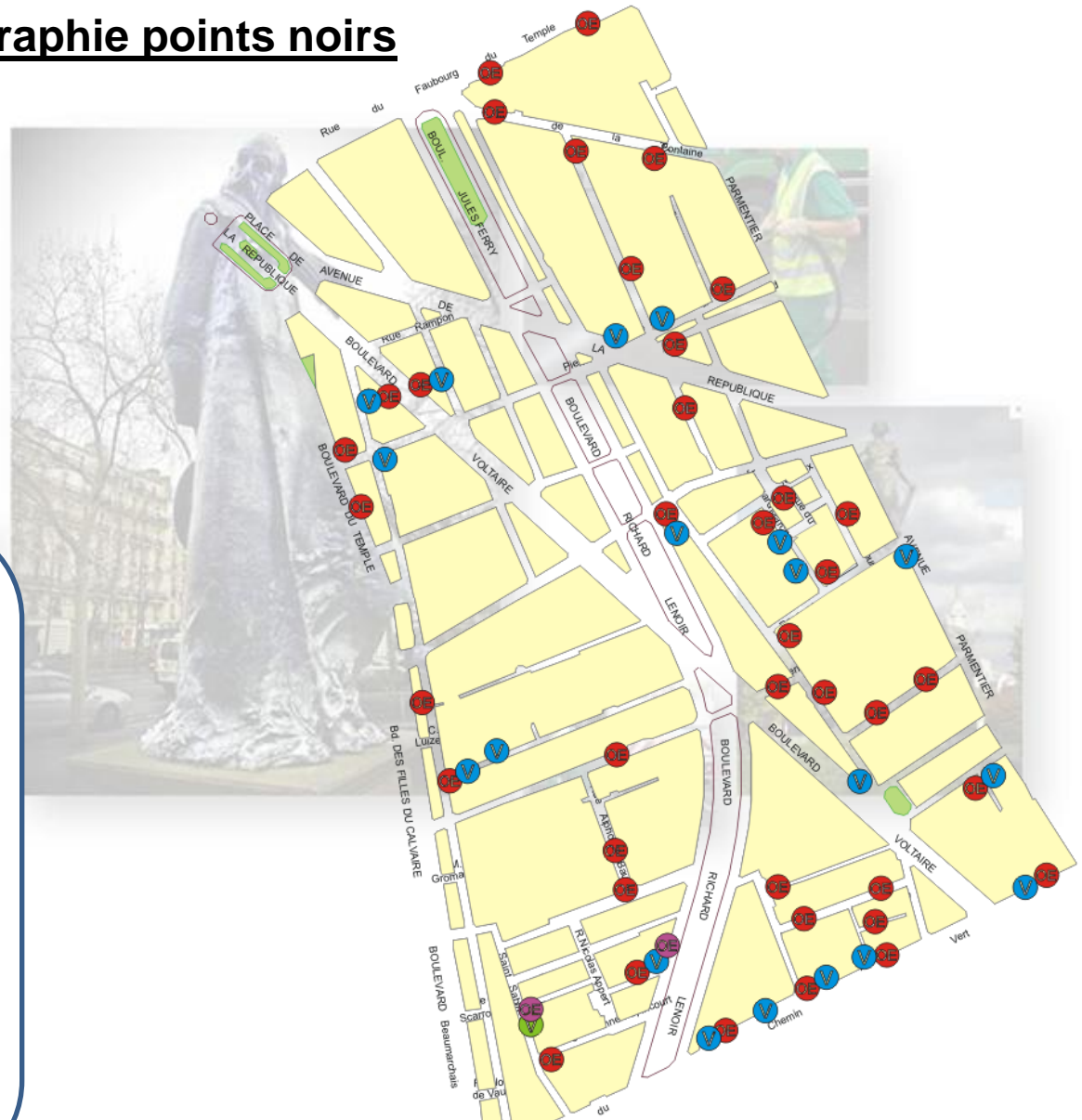
LA
CONCERTATION

REFONTE DES PLANS DE PROPRETÉ 2015



- Points Dépôts Vrac OM
- Points Noirs Dépôts Vrac OM proposés

I. Cartographie points noirs



- Points Dépôts Objets Encombrants (OE)
- Points Noirs Dépôts OE proposés

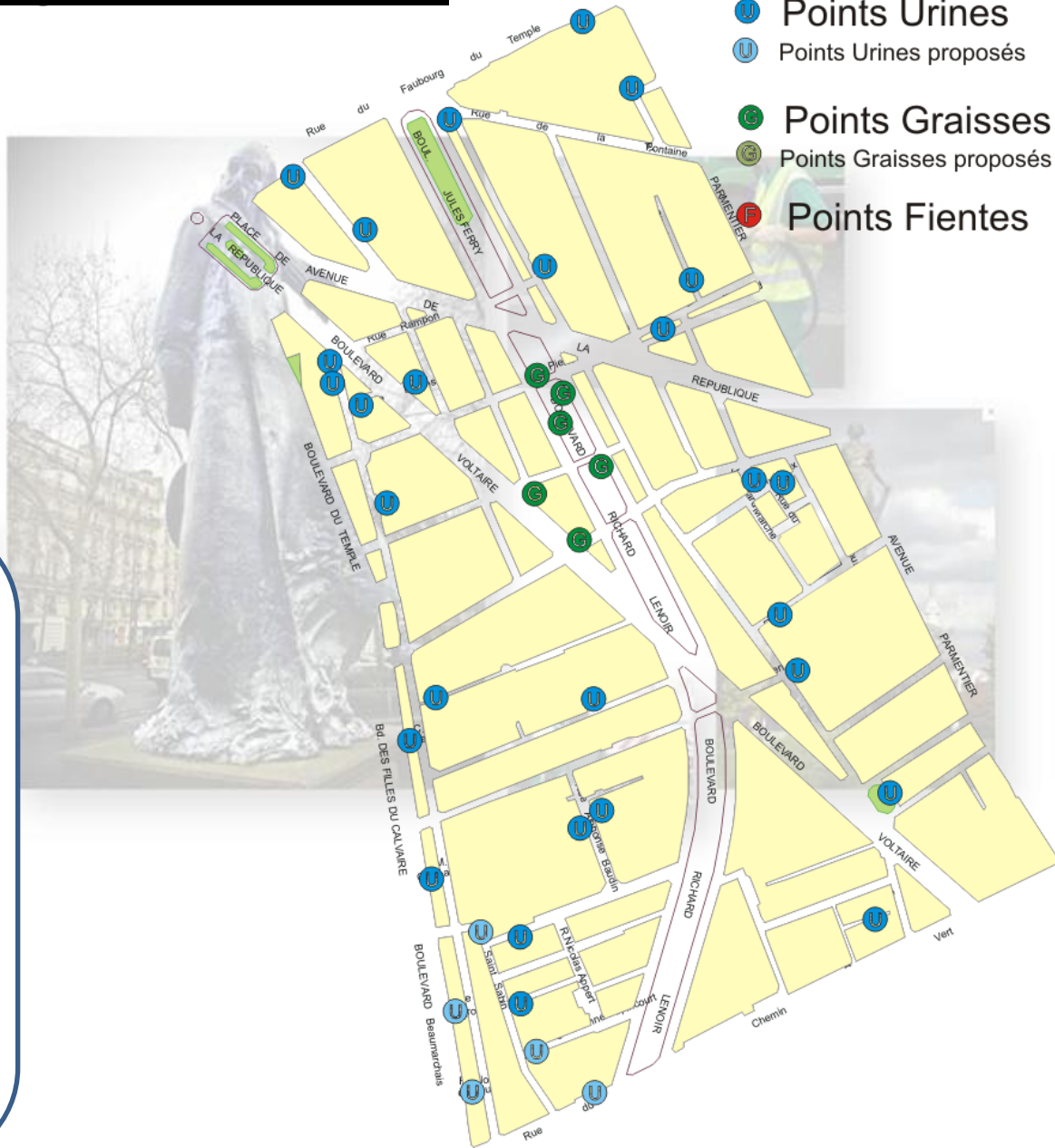




I. Cartographie points noirs

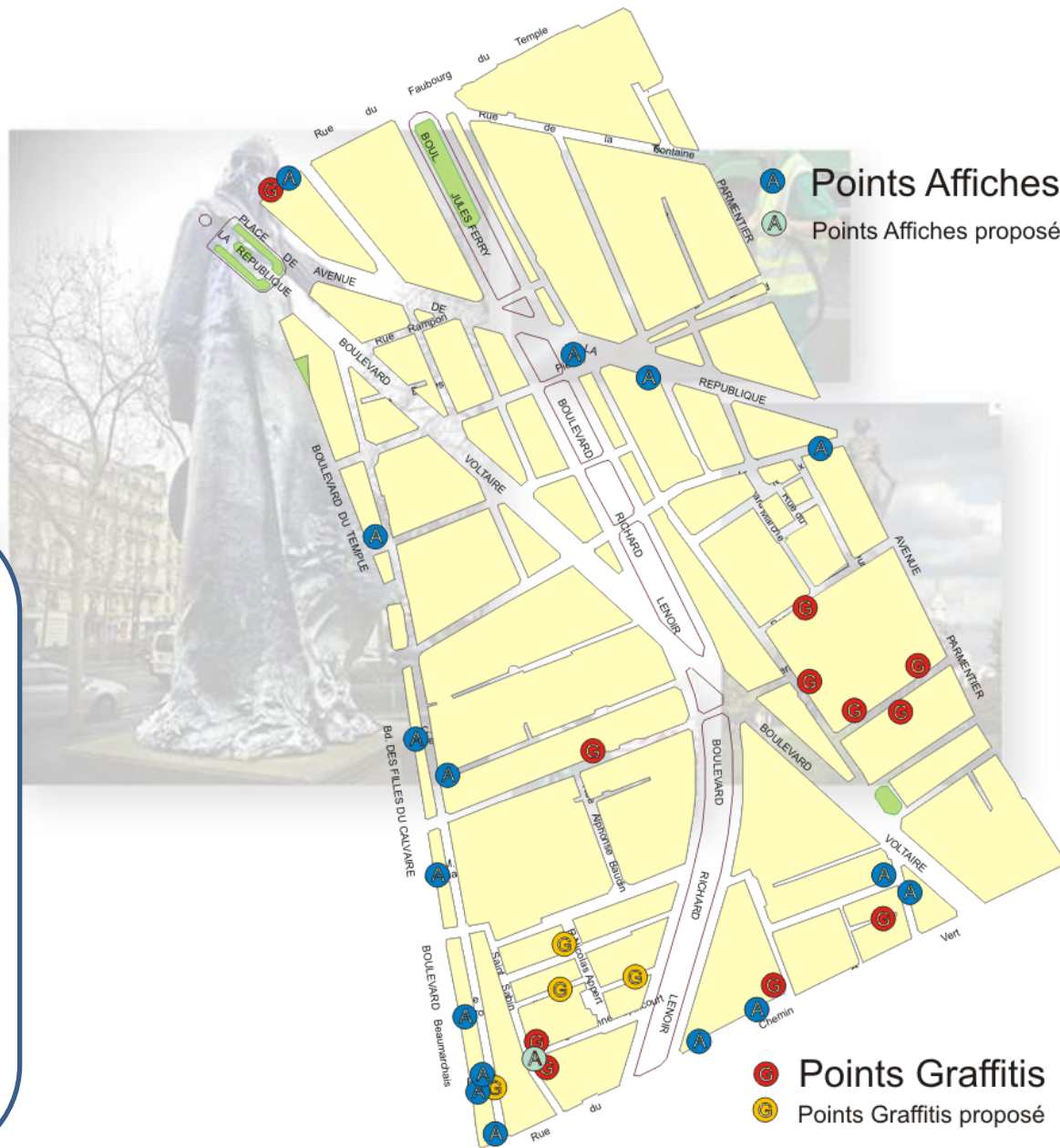


- Points Urines
- Points Urines proposés
- Points Graisses
- Points Graisses proposés
- Points Fientes





I. Cartographie points noirs



G Points Graffitis
S Points Graffitis proposé



I. Cartographie points noirs





LA
CONCERTATION

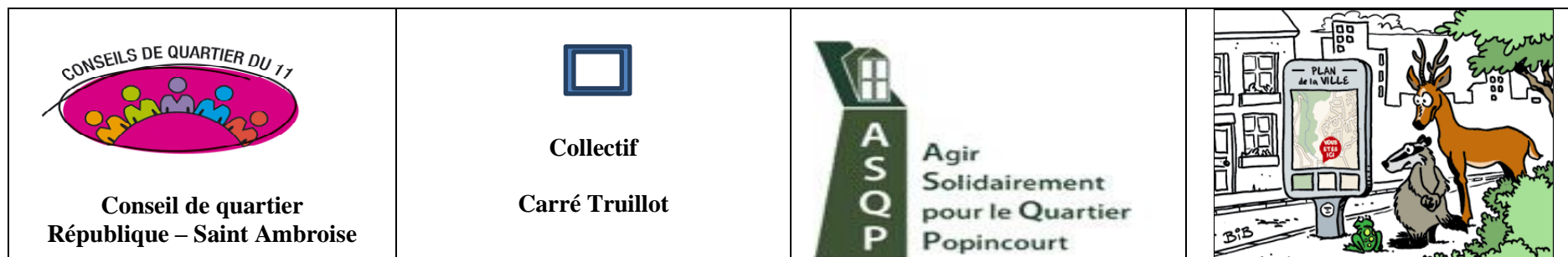
REFONTE DES PLANS DE PROPRETÉ 2015



Aménagement des abords du futur jardin Truillot et Trame verte

Synthèse des trois groupes d'habitants

Déroulement du travail des trois groupes :	Synthèse des groupes
<p>Vœux du conseil de quartier : 4 décembre 2013 :</p> <p>Réunion publique pour constituer les trois groupes au café « la grosse bouteille » : 5 avril 2014</p> <p>Chaque groupe s'est réuni deux fois : recensement des propositions puis synthèse :</p> <p>Groupe Baudin Pelée :: 30 octobre 2014 et 3 février 2015</p> <p>Groupe Voltaire Saint Ambroise : 4 novembre 2014 et 18 février 2015</p> <p>Groupe Richard Lenoir rue Moufle : 23 octobre et 17 mars 2015</p>	<p>Le jardin Truillot : opportunité pour la Trame verte et lutte contre l'aspect minéral de l'arrondissement de Beaumarchais à Gardette et de Truillot à Marcès,</p> <p>Continuité piétonne : élimination des obstacles pour enfants, handicapés ..., maîtrise de la circulation et stationnement autos, motos, vélos,</p> <p>Végétalisation, lutte anti-pollution,</p> <p>Coopération Conseil de quartier, ASQP, Carré Truillot et initiatives diverses d'habitants et de groupes,</p> <p>Vœux de concertation réelle avec élus et services techniques.</p>



Aménagement des abords du futur jardin Truillot et Trame verte

Groupe d'habitants Espace rues Baudin – Pelée

Synthèse des réunions des 30/10/2014 et 03/02/2015

Chapitre – 1 – Définition de l'espace concerné

Rue Pelée, rue Alphonse Baudin, impasse Saint Sébastien, rue Saint Sébastien.

L'espace Baudin - Pelée est un prolongement naturel de la Trame verte du 11^{ème} en cours de réalisation ou à l'étude dans le triangle délimité par les boulevards Richard Lenoir, Voltaire et la rue Breguet.

Il peut s'inscrire dans un cheminement touristique reliant le quartier du Marais au cimetière du Père Lachaise, via le boulevard Beaumarchais, le futur jardin Truillot, les squares Saint Ambroise, Maurice Gardette et de la Roquette.

L'espace concentre de nombreux établissements scolaires et crèches et il héberge la piscine et le gymnase de la Cour des Lions. De nombreux parents et enfants y circulent chaque jour ainsi que les usagers du complexe sportif de la Cour des Lions.

Des touristes s'y rendent également à l'enseigne réputée « Paris à vélo » ou pour fréquenter les bars et restaurants de la rue Saint Sébastien.

On note également une fréquentation nouvelle liée à la proximité immédiate de lieu de l'attentat contre Charlie Hebdo.

Chapitre – 2 – Les finalités du projet

2.1 – Impulser une évolution de l'espace public et du paysage urbain à partir de la demande des habitants et poursuivre la concertation avec les élus et les services techniques.

2.2 – Faciliter les rencontres entre résidents, établissements scolaires, crèches, entreprises et institutions de l'espace.

2.3 – Contribuer aux évolutions en matière d'écologie urbaine, végétalisation de la cité, de lutte contre la pollution.

2.4 – Développer des circulations douces, faciliter la circulation piétonne et prolonger la partie Trame verte du 11^E depuis le futur jardin Truillot en direction du boulevard Beaumarchais

Chapitre – 3 – Le contexte

3.1 – Les caractéristiques de l'espace

3.1.1 - Circulation automobile

Zone à circulation automobile réduite dans les rues Pelée et Baudin et circulation relativement modérée dans la rue Saint Sébastien.

La rue Pelée est reliée à l'Allée verte et à la rue Nicolas Appert par un passage piéton agrémenté de petits espaces verts. Elle est aussi reliée à la rue Saint Sabin par un étroit passage réservé aux piétons.

=> La zone n'est pas une zone de transit pour la circulation mais une desserte pour les résidents.

3.1.2 – Vélos et 2-roues

Présence d'une grande station Vélib et boutique de location « Paris à vélo ».

Existence d'aires de stationnement pour vélos et motos.

Circulation dangereuse et normalement interdite de motos entre rues Saint Sabin et Pelée.

=> Favoriser la circulation des vélos, rendre impossible la circulation des 2-roues entre rues Saint Sabin et Pelée.

3.1.3 – Type de bâtiments

Plusieurs écoles (Saint Sébastien, Baudin et maternelle) et crèches d'où des contraintes de sécurité pour les arrivées et les départs des établissements.

Deux résidences appartements pour personnes âgées du CASVP.

Ensemble sportif de la Cour des Lions.

Deux très grands ensembles immobiliers, Paname et Nouveau Paname.

Un super marché et divers établissements commerciaux et de bureaux.

=> Circulation piétonne importante, notamment autour des écoles et crèches et du centre sportif de la Cour des Lions.

=> Sécurisation à renforcer des traversées piétonnes du boulevard Richard Lenoir vers la station de métro et le futur jardin Truillot.

3.1.4 Végétation existante

Petit jardin de la ville de Paris rue Alphonse Baudin, fermé par des grilles. Passage piéton agrémenté de verdure entre les rues Pelée et Nicolas Appert.

Arbres sur quelques sections de trottoirs des rue Pelée, Baudin et devant l'école de la rue Saint Sébastien.

Jardinières en cours d'installation sur le toit de la Cour des Lions au profit des élèves des écoles Saint Sébastien et Baudin.

=> **Il existe un potentiel de développement d'espaces verts à partir de l'existant.**

3.2 – Les contraintes de l'espace

Assurer l'accès aux parkings en sous-sol des résidents. Prévoir des stationnements de courte durée pour les services aux résidents et activités du secteur.

Assurer les commodités de livraisons au super marché existant.

Assurer l'accès aux bennes à ordures.

Assurer les passages pour les pompiers.

=> **L'espace disponible est adapté pour des aménagements originaux**

3.3 – Les diagnostics des habitants

3.3.1 Ce qui est négatif, à corriger

- Passage entre rues Pelée et Saint Sabin à réaménager pour empêcher la circulation dangereuse de 2-roues (installer une chicane et/ou décaler le bateau et le passage piéton traversant la rue Saint Sabin).
- Passage entre rues Pelée et Saint Sabin utilisé comme lieu d'aisance jusque sous les fenêtres de la crèche (aménagement anti urine et amélioration pour faciliter le nettoyage par les services de la ville).
- Présence de bandes de petits trafiquants non dangereux mais bruyants en soirée et surtout la nuit. (Nota : problème résolu

actuellement par la présence policière importante depuis l'attentat contre Charlie Hebdo).

- Clôtures des petits espaces verts entre rues Pelée et Nicolas Appert à modifier pour éviter qu'elles servent de bancs pour pique-niqueurs ou noctambules. Envisager aussi une meilleure protection contre les pénétrations de chiens qui viennent souiller les espaces et endommager les tubes d'arrosage.
- Trop de vélos accrochés aux grilles, très gênant en particulier devant l'école maternelle rue Baudin.
- Stationnement de motos sur le trottoir en face de l'école rue Saint Sébastien.
- Dépôts sauvages d'encombrants en particulier à l'angle de l'impasse Saint Sébastien et de la rue Baudin.
- Eclairage des rues par des lampadaires très hauts mal adaptés pour la circulation des piétons.
- Signalisation confuse avec trop de panneaux, à améliorer.

3.3.2 Ce qui est positif, à préserver ou développer

- Zone à faible circulation automobile.
- Lieu de rencontre avec une grande mixité sociale et de tranches d'âge.
- Des initiatives des écoles pouvant créer une dynamique intergénérationnelle avec les résidents et personnes travaillant dans le quartier.
- Une population fortement marquée par l'attentat contre Charlie Hebdo, et sans doute désireuse de maintenir la défense des valeurs qui s'est exprimée lors de la grande marche du 11 janvier 2015.

Chapitre – 4 – Les transformations souhaitées

Création d'une zone de rencontre : Rue Pelée, rue Alphonse Baudin, impasse Saint Sébastien Réaménager la rue Saint Sébastien

4.1 - Création d'une zone de rencontre : Rue Pelée, rue Alphonse Baudin, impasse Saint Sébastien

Espace de rencontre : priorité aux piétons, circulation des autos et des deux roues motorisées réduite + agrément et végétalisation :

Redessiner l'espace : sol aplani, plus de trottoirs, accès boulevard Richard – Lenoir possible mais bien différencié pour dissuader l'entrée des voitures, espaces de livraison et espaces de stationnement autorisés bien marqués, accès aux garages privés, installation de râteliers à vélos et à motos supplémentaires, suppression des grilles du trottoir devant les écoles de la rue Baudin mais ralentisseur pour voitures.

Aménagement de l'espace : pour rendre harmonieux les différents usages : rencontres avec des bancs, emplacements poubelles, plantations avec zones plantées et ouverture des espaces verts existants, « mutualiser » les supports de signalisation (actuellement trop diversifiés et dispersés), végétalisation des pieds d'arbres, installation de toilette type Decaux à l'entrée Richard - Lenoir ...

Décor : fresque à l'angle de la rue Baudin et impasse Saint Sébastien ou végétalisation des murs. Prévoir des lieux d'expression dans la rue pour exposer des travaux des enfants des écoles du secteur.

Sécurité - hygiène : modifier le passage entre rue Pelée et Saint Sabin afin de supprimer la circulation des deux-roues et dissuader les personnes d'y uriner. Améliorer l'éclairage en évitant des zones d'ombre, surtout à l'entrée Richard Lenoir. Sécurisation de la

traversée piétonne du boulevard Richard Lenoir au croisement de la rue Pelée.

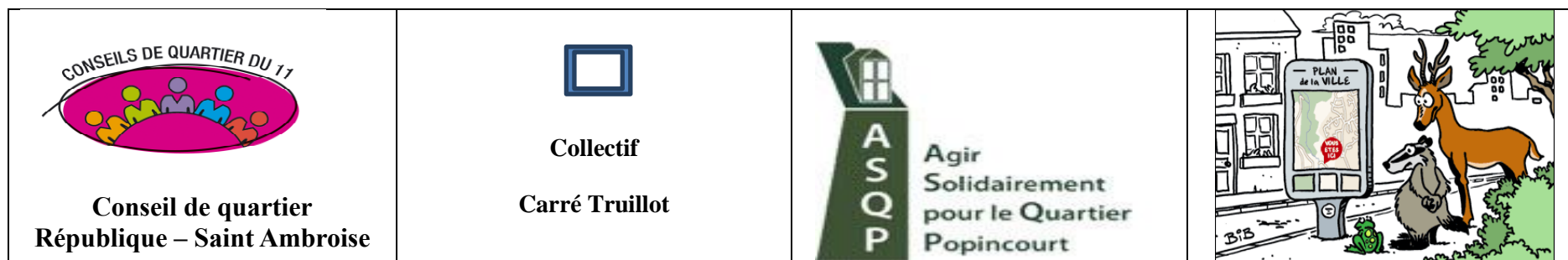
Aménagement de l'entrée et des sorties de la zone de rencontre :

- entrée Richard – Lenoir : prévoir une transformation pour permettre la circulation piétonne dans l'axe de l'entrée du futur jardin à travers le boulevard et aménager l'entrée de façon dissuasive pour voitures autres que résidents ou visiteurs (éviter le transit), possible par un arc fleuri comme pour un jardin,
- sortie vers rue Saint Sébastien : ralentisseur très marqué devant les écoles (sans gêner les camions poubelles ou de livraison),
- sortie vers rue Saint Sabin : à aménager pour autoriser la circulation des vélos mais aussi la sécurité des piétons, des personnes âgées ou des enfants.
- passage vers l'Allée verte à remettre en état.

4.2 - Réaménager la rue Saint Sébastien

La zone devant la façade de l'école Saint Sébastien représente le point le plus pressant :

- améliorer la continuité piétonne de la rue Baudin au point de jonction avec la rue Saint Sébastien.
- rendre impossible le stationnement des deux roues sur toute la longueur de l'école Saint Sébastien, une solution possible consiste à enlever les barrières et les remplacer par des plantations adaptées
- planter les pieds d'arbres.
- créer un mur à droite de l'entrée de l'école ou mettre une fresque, installer un anti urine
- rendre impossible le stationnement des deux roues sur le trottoir face à l'école.



Aménagement des abords du futur jardin Truillot et Trame verte

Groupe d'habitants Espace Voltaire – Sain Ambroise - Gardette

Synthèse des réunions du 4 novembre 2014 et du 18 février 2015

Chapitre – 1 – Les finalités

1.1 – Définition de l'espace concerné

Entrée du futur jardin côté boulevard Voltaire, partie du boulevard Voltaire de part et d'autre de l'entrée, square et parvis Saint Ambroise, rues Saint Ambroise et Lacharrière, rue du général Renault, impasse Truillot, arrivée de la rue Folie Méricourt et son extension passage Beslay, arrivée de la rue Popincourt.

=> **Cet espace représente le segment de la Trame verte reliant le jardin Truillot et le square Gardette.**

1.2 – Impulser une évolution de l'espace public et du paysage urbain à partir de la demande des habitants et développer une concertation réelle avec les élus et les services techniques.

1.3 – Faciliter les rencontres entre résidents, établissements scolaires, entreprises ... proches de l'espace défini.

1.4 – Contribuer aux évolutions en matière d'écologie urbaine, de végétalisation de l'arrondissement, de lutte contre la pollution.

1.5 - Aménager la partie Trame verte entre le jardin Truillot et le square Gardette. Relever le défi d'une végétalisation réelle dans un espace urbain difficile

1.6 – Développer des circulations douces, faciliter la circulation piétonne notamment pour handicapés et les pistes cyclables et **faciliter les accès aux bus**

1.8 - Encadrer la circulation automobile et le stationnement des véhicules ainsi que des motos.

Chapitre – 2 – Le contexte

2.1 – les caractéristiques de l'espace

L'entrée du jardin côté boulevard Voltaire se situe sur un point de concentration de voies multiples de circulation automobile et piétonne importante : boulevard lui-même, les rues Folie Méricourt, Saint Ambroise, Lacharrière, Popincourt et le débouché de l'impasse Truillot.

Le débouché de la rue Folie Méricourt vers le boulevard Voltaire se situe d'abord dans la rue Saint Ambroise.

2.2 – La circulation piétonne est mal aisée, la traversée du boulevard Voltaire est dangereuse dans la zone du futur jardin, la visibilité du trafic autos est difficile pour les piétons.

La circulation pour les piétons handicapés n'est prise en considération nulle part dans les rue Saint Ambroise et Lacharrière : étroitesse des trottoirs, encombrement, dénivelé important entre la chaussée et le trottoir, marches du côté rue Saint Ambroise. Les passages piétons sont incohérents, très peu de continuité, mauvaise visibilité.

2.3 – Les diagnostics des habitants

2.3.1 Ce qui est négatif, à corriger

- L'entretien autour de l'église Saint Ambroise
- Le développement de l'alcoolémie, en particulier nocturne
- Le renchérissement du prix du foncier en accompagnement de l'amélioration de l'espace et du départ des moins fortunés
- Le stationnement illicite ou prolongé très gênant des camionnettes des commerces de gros
- Extension du mono-commerce rue Pasteur

2.3.2 Ce qui est positif, à préserver ou à développer : des initiatives des habitants et des collectivités :

- ANRH
- Projet de végétalisation du côté de la salle paroissiale rue Lacharrière : végétalisation, ruches, adaptation aux contraintes de site historique ...
- Square Saint Irénée
- Projet des résidents de la cité Popincourt
- Projet de voies cyclables.

➔ **La refonte de cet espace s'impose.**

Chapitre - 3 – Les transformations souhaitées

1 - Revoir l'espace compris entre l'entrée du jardin Truillot côté Voltaire jusqu'au square Gardette : Un espace original respectueux des piétons, des handicapés, des enfants, portant la marque de la Trame verte et facilitant la circulation automobile à vitesse réduite.

2 – Adapter les rues adjacentes à la nouvelle situation.

3.1 - Trame verte depuis la sortie du jardin Truillot jusqu'à Parmentier et du n° 70 au n° 90 du boulevard Voltaire

La conception de cet espace est à redéfinir dans la perspective Trame verte : circulation protégée des piétons et des handicapés, végétalisation en rupture avec l'aspect minéral du site.

- Déplacement et relocalisation de la station de repos des Taxis, des Vel'lib
- Mettre à niveau tout le sol, et supprimer les trottoirs et marches avec une pente des rues Saint Ambroise et Lacharrière aussi atténuée que possible (circulation des handicapés)
- Examiner le maintien ou l'enlèvement des grilles autour de l'église et rechercher des dispositifs de végétalisation
- Redessiner le parvis de Saint Ambroise
- Insérer le square Saint Ambroise dans la continuité visuelle de Truillot à travers le boulevard Voltaire, le redessiner et enlever les grilles
- Définir les parcours des passages pour piétons de façon logique par rapport à leur circulation et non comme une concession à la circulation automobile
- Faciliter le service des bus aux stations, préserver leur espace réservé
- Installer des escaliers mécaniques à la station de métro Saint Ambroise (demande déjà très ancienne)
- Définir la circulation automobile de façon à adapter la vitesse et la sécurité des piétons (enfants, handicapés ...)

Des critères qui s'imposent :

- Rupture avec le côté minéral et rectiligne des rues et du boulevard
- Hygiène, nettoyage facile de tout l'espace par des dispositifs adaptés
- Atelier de créativité avec les habitants, les écoles ... pour éviter les formules routinières

3.2 – Adapter à la nouvelle situation les rues adjacentes ou proches

3.2.1 -Réhabiliter l'impasse Truillot : transformation en espace de rencontre

- Interdiction des voitures mais accès des riverains à leur garage, et des poids lourds de plus de 3, 5 t pour livraisons.
- Transformation du sol par suppression des trottoirs facilitant le passage des fauteuils roulants de handicapés et dispositif de dissuasion de stationnement de voitures.

- Aménagement de l'accès au jardin Truillot, fermé la nuit et dissuasif pour les deux roues.
- Mise en place d'un éclairage de qualité propre à éviter les recoins et cachettes dangereuses, dissuasion de la tentation d'urinoir surtout les

jours de manifestation sur la boulevard Voltaire et donc prévoir l'installation de toilettes publiques sur les boulevards et à Truillot..

- Végétalisation par jardinières ou plantation pleine terre, sur les côté de l'impasse et en fond d'impasse, en harmonie avec le jardin Truillot.

3.2.2 - Améliorer le passage Beslay

- Réaménager l'espace le long de l'école Beslay
- Réaliser la végétalisation avec éclairage et anti urine dans le fond

- Installer un système d'accès piétons à chaque extrémité dissuasif pour deux roues.

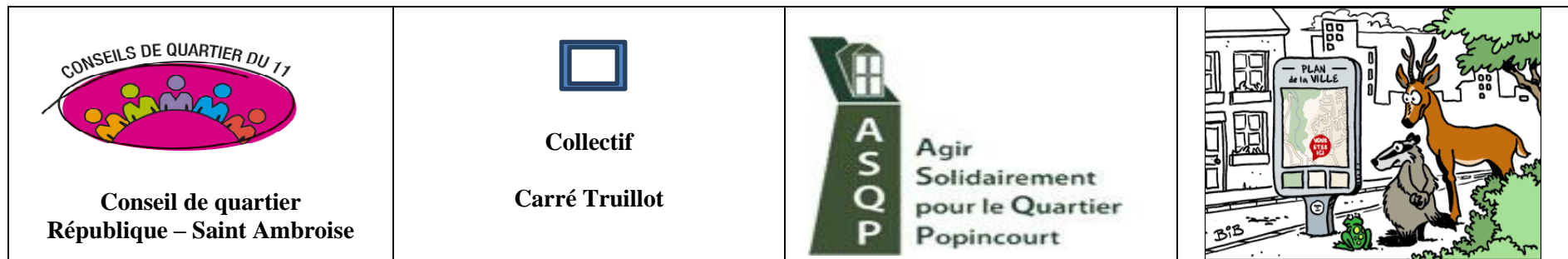
3.2.3 - Adapter la transition Parmentier entre les rues Saint Ambroise et rue du Général Renault, la rue Général Renault et le square Gardette : Cet espace fait partie intégrante du projet de Trame verte entre Truillot et Gardette.

- Les tracés des passages piétons pour les traversées de l'avenue Parmentier sont est à revoir pour des déplacements plus harmonieux et faciles des piétons en particulier les handicapés. Les revêtements des trottoirs et chaussées sont à redéfinir.

- Les emplacements des poubelles sont à redéfinir pour éviter les dégradations des pieds d'arbres à végétaliser.
- Espace de la rue du général Renault : imaginer sa transformation en continuité avec le square Gardette dont les grilles seraient enlevées

3.2.4 - Adapter les jonctions Rue Folie Méricourt et Popincourt avec le boulevard Voltaire

NB : compte tenu de l'importance et la complexité des changements souhaités : voirie, espaces verts, circulation, sécurité des piétons et des handicapés, activités commerciales, craintes concernant les évolutions sociales ... un travail en commun s'impose entre élus, habitants, usagers, commerçants, collectifs divers, conseil de quartier pour la définition d'un vrai projet d'évolution : plus de vert et de sécurité pour les piétons, les handicapés, les enfants ...



Aménagement des abords du futur jardin Truillot et Trame verte

Groupe d'habitants Richard – Lenoir, rue Moufle, Popincourt

Synthèse des réunions du 23 octobre et du 17 mars 2015

Chapitre – 1 – Les finalités

1.1 - Définition de l'espace concerné : partie d'un projet d'ensemble d'amélioration du cadre de vie, la Trame verte Boulevard Richard Lenoir de la rue du Chemin Vert jusqu'au Boulevard Voltaire sur toute la largeur.
Rue Moufle.

Rues Popincourt, de l'Asile Popincourt, passages de l'Asile et du Chemin vert

1.2 - Les finalités du projet

- Impulser une évolution de l'espace public et du paysage urbain à partir de la demande des habitants et poursuivre une concertation réelle avec les élus et les services techniques.
- Faciliter les rencontres entre résidents, établissements scolaires, crèches, entreprises et gestionnaires de l'espace du quartier.
- Contribuer aux évolutions en matière d'écologie urbaine, de végétalisation de la cité et de lutte contre la pollution.
- Développer des circulations douces, faciliter la circulation piétonnière et aménager la partie Trame verte entre le boulevard Beaumarchais, le jardin Truillot et le square Gardette.

Chapitre - 2 - Le contexte

2.1 - Les caractéristiques de l'espace

- La sortie du jardin Truillot côté boulevard Richard – Lenoir se situe à l'intersection l'axe de la Trame verte partant du boulevard Beaumarchais au square Gardette et dans l'axe de la coulée verte jusqu'à la Bastille. Cet espace est aussi un espace touristique reliant le Marais, le Père Lachaise, les espaces verts Gardette, Bréguet – Marcès, Truillot, square Saint Ambroise et squares Richard - Lenoir
- C'est un lieu de passage intense et fréquenté par des piétons et des véhicules (autos, camions, motos, vélos). Des enfants fréquentent cet espace pour se rendre dans les écoles, crèches ou pour profiter des jeux des squares. La circulation est plus calme dans la zone Moufle – Popincourt.
- Zone de loisir comportant des terrains de boules et des jeux d'enfants qui méritent d'être rénové.
- La complémentarité des usages de l'espace est une richesse incontournable malgré la complexité de cette diversité d'usages.

Une caractéristique nouvelle : les conséquences des attentats de janvier 2015 à hauteur de l'entrée du jardin Truillot côté Richard – Lenoir.

2.2 - Les contraintes de l'espace

Assurer la coexistence d'un couloir de circulation intense (boulevard avec autos et camions) avec un couloir de circulation paisible (du Jardin Truillot à la rue Pelée).

Assurer des stationnements aux autos, motos et vélos des résidents et des visiteurs. Assurer l'accès aux bennes à ordures et aux services de secours.

2.3 - Les diagnostics des habitants

2.3.1 - Ce qui est négatif, à corriger

- **Rats et Végétalisation** : Les habitants souhaitent que des mesures radicales soient prises afin d'éradiquer les rats du quartier. Les opérations de dératisation par empoisonnement n'étant ni définitives ni hygiéniques, un réaménagement des zones végétales s'impose. Les habitants souhaitent la disparition des bosquets où se terrent les rats au profit d'une simple bande de pelouse, ou d'arbustes dont le feuillage ne dépasse pas 1m du sol.
- **Accès** : les habitants souhaitent un accès au métro Richard Lenoir avec un escalier roulant pour permettre aux personnes à mobilité réduite de mieux accéder au jardin.

2.3.2 - Ce qui est positif, à préserver ou développer

- Terrains de boules : les habitants souhaitent les conserver
- Séparation des squares avec l'espace public de circulation : améliorer la qualité des bordures végétales pour faire baisser le bruit dans les squares

Chapitre - 3 - Les transformations souhaitées

☞ L'espace du boulevard Richard Lenoir entre le futur jardin Truillot et la rue Pelée représente un segment de la Trame verte à réaliser. Cet espace est à redessiner pour assurer la continuité et la sécurité des déplacements des piétons, notamment pour les enfants et les handicapés : suppression des emmarchements et des différences de niveaux, élargissement des passages piétons lors des traversées protégées du boulevard

Il convient de revoir les aménagements de cet espace sur le boulevard pour en faire une zone de loisirs, jeux de boules, espace pour adolescents, points d'eau, bancs ...

3.1 - Richard Lenoir : Création d'une zone de transit et de loisir paisible fluide et propre

3.1.1 - Zone paisible

Circulation

Les habitants souhaitent que tout le tronçon reliant Truillot à la rue Pelée, sur toute la largeur du jardin, soit mis en circulation réduite 50 mètres avant la rue Moufle et 50m après le jardin Truillot.

La mise en place d'une zone de circulation limitée, sur chaussée surélevée par exemple, avec chicane assurera la sécurité des piétons et des enfants.

Pour signaler aux automobilistes la proximité du jardin, mettre une arche de verdure (comme celle de Montorgueil) ou des pylônes végétalisés avant l'arrivée sur le jardin et après le jardin

Mettre des cabines flash à l'approche du jardin pour flasher les automobilistes et 2 roues motorisés ne respectant pas la vitesse réglementée

Mettre des ralentisseurs à vélo sur la piste cyclable à l'approche du jardin et de la passerelle, d'un côté à l'autre du boulevard et sur la longueur du jardin

Rouvrir le canal dans le prolongement du canal saint Martin : ce point pose question d'opportunité et faisabilité.

Jeux et Loisirs

Déplacer les jeux d'enfants dans le jardin Truillot pour faire un terre-plein pour les ados (panier de basket, jeu d'échec, piste à roller, agrès d'étirements (barres de traction), coordonner les jeux d'enfants avec Truillot, Marcès, Gardette ...

Adapter le boulevard à des espaces pour adolescents avec supervision d'animateurs

Mettre en place des tables de pique-nique réparties le long de l'allée centrale de Richard Lenoir sur la pelouse

Mettre en place des bancs "japonais" constitués de trois barres parallèles pour se poser en plus des bancs

Mettre en place des points Wifi gratuits

Développer les points d'eau potable pour les coureurs et les passants

3.1.2 - Zone fluide

Les voitures en stationnement cachent la visibilité sur les voitures en circulation sur la chaussée et des vélos sur la piste cyclable. Il faudrait :

- remplacer les places de stationnement de part et d'autre du boulevard au niveau du jardin Truillot et de la rue Pelée par des espaces deux roues

- faciliter la circulation des vélos en modifiant la chicane qui est un peu serrée à hauteur du métro Richard Lenoir

Mettre un passage à vélo, en parallèle de la passerelle de piétons, pour passer d'un côté à l'autre du boulevard depuis la rue Pelée à la rue Moufle

Empêcher la circulation des 2 roues sur la passerelle piétonne

Installer un dispositif électronique pour inciter autos et motos à respecter la limitation de vitesse sur le boulevard à hauteur du jardin pour la sécurité des piétons (cabine Flash radar ...)

Installer des points d'attache pour les vélos et les motos à proximité du jardin

Supprimer les barrières métalliques qui longent le boulevard Richard Lenoir à hauteur du jeu de boules : divergence de vues entre participants

Changer le revêtement de la passerelle qui est très glissante avec la pluie, la neige et les feuilles mortes.

Sécuriser la traversée des piétons face au 74 du boulevard Richard Lenoir, Bastille Design center, où se déroulent des ventes privées qui attirent beaucoup de gens qui font la queue et traversent le boulevard sans attention particulière (à relier avec l'aménagement piétonnier devant le jardin).

3.1.3 - Zone propre

Installer des toilettes Adultes et Enfants à proximité du parc

Afin d'éviter l'accumulation des ordures sous la passerelle et sous les jets d'eau, combler les interstices

Améliorer l'éclairage au niveau du café de la grosse bouteille jusqu'à l'entrée du métro

Rénover les jeux d'enfants envahis par les rats, supprimer les énormes fontaines et mettre une simple pelouse tout le long du boulevard sans buissons hébergeant les rats.

Conserver à la sortie de chaque immeuble un espace dédié aux poubelles à la place des places de parking pour que les poubelles ne soient pas sur les trottoirs et une gêne pour les piétons.

➔ **Mettre en place un hommage aux victimes des attentats de janvier 2015, à hauteur de la passerelle et de « la grosse bouteille ».**

3.2 - Améliorer Moufle Popincourt

Circulation Accessibilité

Elargir les trottoirs Popincourt pour permettre aux piétons de se croiser plus facilement.

Mettre des emplacements Motos et Vélos dans la rue de l'Asile Popincourt afin d'éviter qu'ils se garent sur le trottoir

Propreté

Mettre une ou deux poubelles de ville transparentes dans la rue Moufle

Végétalisation

Trouver un moyen de végétaliser la rue Moufle pour faire le lien avec la rue Bréguet (ie. mettre une végétalisation en arceaux parallèles entre les poteaux existants)

Mettre en place des actions de gestion de ces espaces : éducation des commerçants et des habitants à l'entretien des jardinières, élection de « jardiniers de quartier » en construisant des trinômes enfant/adultes/personnes âgées responsables d'une rue avec le soutien des jardiniers de la mairie.

Programmer la végétalisation des pieds d'arbre et fleurir l'ensemble de l'espace.

Un groupe d'habitants travaille sur les abords du jardin Truillot dans la perspective Trame verte

